

## **02/02/2016 : Travail dissimulé : Il faut lutter contre ce fléau ! – Jérôme Lavrilleux (PPE, Fr)**

« L'établissement d'une plateforme européenne pour lutter contre le travail non déclaré démontre que l'Union européenne prend enfin la mesure de ce fléau qui constitue une véritable menace pour nos modèles économiques et sociaux », a déclaré Jérôme Lavrilleux en amont du vote aujourd'hui en session plénière d'un rapport sur le sujet.

« Derrière ce terme de travail non déclaré se cachent des situations graves telles que l'exploitation de travailleurs, la précarité, la concurrence déloyale et de lourdes pertes pour les États et leur système de sécurité sociale. Par ailleurs, la progression de ce type de travail entraîne indéniablement un sentiment d'injustice pour la grande majorité de nos concitoyens qui, eux, respectent les règles », a expliqué le député européen.

« Ainsi, le but de cette nouvelle plateforme sera d'améliorer la coopération entre les autorités nationales, et leurs moyens, afin d'aboutir à une lutte plus efficace et plus homogène contre le travail non déclaré. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il appartient avant tout aux États membres d'appliquer les législations sur le travail, d'inspecter et de sanctionner les abus constatés. Trop de législations européennes échouent dans leur transposition, leur application ou leur contrôle par les États, notamment la directive relative au détachement des travailleurs qui souffre des lacunes des systèmes nationaux », a-t-il ajouté

« Enfin, n'oublions pas que la lutte contre le travail non déclaré doit aussi se faire en amont. La feuille de route est donc claire pour les États membres: apportons à nos entreprises des règles administratives et fiscales moins lourdes afin de favoriser la croissance économique et donc la création d'emplois », a conclu Jérôme Lavrilleux.

### Contexte

*Selon une étude d'Eurobaromètre en 2013 pour la Commission européenne, le travail non déclaré représenterait entre 15 et 20% du P.I.B. des États membres de l'Union européenne. 50% des sondés considèrent que "le travail non déclaré est avantageux pour les deux parties", 40% invoquent "la lourdeur de la charge fiscale" et près de 50% évoquent la "difficulté de trouver un emploi stable".*

Objectifs principaux de la plateforme européenne: prévenir et décourager travail non déclaré ; permettre une application du droit pour une réduction du travail non déclaré et plus de créations d'emploi dans l'éco formelle ; éviter la détérioration des conditions de travail et faciliter l'insertion sur le marché de l'emploi.

Moyens: Améliorer la coopération entre les autorités nationales compétentes en matière de lutte contre travail non déclaré et renforcer les capacités techniques de lutte contre les aspects transfrontaliers du travail non déclaré.